OFFICE
DE CONSULTATION
PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Baignade en eaux libres à Lachine

L'OCPM lance la consultation publique

Montréal, le jeudi 5 novembre 2026 - L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) lance aujourd'hui la consultation publique sur la baignade en eaux libres à Lachine qui découle du droit d'initiative prévu à la Charte montréalaise de droits et responsabilités. La population est invitée à s'informer, à poser ses questions et à faire connaître son opinion.

Le mandat et son contexte

Le mandat confié à l'Office découle d'une pétition déposée dans le cadre du droit d'initiative en matière de consultation publique. Intitulée « *Pour le maintien du projet de piscine en eaux libres tel que prévu à Lachine* », cette pétition a recueilli 2 084 signatures conformes. À la demande de l'arrondissement de Lachine, le Comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'OCPM le 21 septembre 2026 afin de mener cette consultation de manière indépendante, impartiale et transparente.

L'objet de la pétition porte sur l'aménagement d'un bassin de baignade en eaux libres dans le secteur du parc René-Lévesque. La démarche permettra à la population de mieux comprendre le concept, ses enjeux, ses impacts potentiels ainsi que le cheminement décisionnel dont il a fait l'objet.

La démarche

La consultation débutera par une **séance d'information et de questions-réponses** qui aura lieu le **24 novembre à 19 h,** à l'Entrepôt - Maison de la culture de Lachine. Les personnes participantes assisteront à une présentation par les initiateurs de la pétition suivie d'une présentation par l'Arrondissement. La population pourra ensuite poser ses questions aux personnes représentantes, en salle et par visioconférence.

Un **kiosque de consultation** sera installé à la **Bibliothèque Saul-Bellow** (3100, rue Saint-Antoine) **le 28 novembre, de 11 h à 15 h**, afin de recueillir l'opinion des citoyens et citoyennes de Lachine.

Un **questionnaire en ligne** sera également disponible sur le site de l'OCPM entre le 9 novembre et le 9 décembre. Des intervenants de l'OCPM sillonneront quant à eux le territoire de Lachine pour aller à la rencontre des Lachinois et Lachinoises afin d'administrer ce questionnaire en personne.

OFFICE
DE CONSULTATION
PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les personnes qui souhaitent **présenter leur opinion devant la commission** pourront s'inscrire jusqu'au **3 décembre à 16 h**. Les séances d'audition des opinions débuteront à compter du **8 décembre**. Il sera finalement possible de transmettre une opinion écrite à la commission jusqu'au **11 décembre**.

Toutes les séances seront enregistrées, webdiffusées puis accessibles par la suite sur le site Web de l'OCPM.

La documentation
Toute la documentation pertinente en lien avec la consultation est disponible sur la page de la consultation de notre site Internet.

Pour suivre les différentes étapes de la consultation, la population est invitée à consulter le site Web de l'OCPM, à suivre les médias sociaux et à s'abonner à l'infolettre.

—30—

À propos de l'Office de consultation publique de Montréal
L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en septembre 2002 et inscrit à la Charte de la Ville de Montréal, est une instance indépendante qui réalise les mandats de consultation publique confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Les commissaires de l'OCPM ne sont ni des élus ni des employés municipaux et mènent les consultations publiques en toute impartialité.

Renseignements
Gabriel Martre-Dufour
Chargé aux communications
Office de consultation publique de Montréal
Téléphone : 514 606-7024
gabriel.martre-dufour@ocpm.qc.ca